



République Démocratique du Congo
Ministère des Mines

Exploitation minière pendant dix dernières années et son impact sur le développement

Par Prof Dona KAMPATA

Coordonnateur CTCPM

Notre présentation est articulée autour des quatre points:

- ❑ Etat actuel de l'industrie minière en RDC ;**
- ❑ Evaluation du secteur minier pendant les dix dernières années ;**
- ❑ Contribution du secteur minier pendant les dix dernières années ;**
- ❑ Perspectives.**

L'industrie minière est le secteur économique qui regroupe les activités de prospection et d'exploitation des minerais voire leur traitement métallurgique.

Comme d'aucun ne l'ignore, le secteur minier congolais est actuellement régi par la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier telle que modifiée et complétée par la Loi n° 018/001 du 09 mars 2018 et ses mesures d'application.

Exploitation artisanale

(Personnes physiques,
Coopératives et Entités de
traitement)

- Diamant
- Or
- Cuivre et Cobalt
- **Cassitérite, Coltan et wolframite**

Exploitation Industrielle

(Sociétés privées,
Entreprises d'Etat et Sociétés
mixtes)

- Cuivre et Cobalt
- Zinc
- Diamant
- Or

Notre présentation est articulée autour des quatre points:

☐ Etat actuel de l'industrie minière en RDC ;

Nul n'ignore que le secteur minier occupe une place de choix dans l'économie congolaise dans la mesure où une part importante des recettes d'exportations provient de la production minière.

Au regard de différentes crises auxquelles l'économie congolaise était confrontée, il y a lieu d'en déduire une certaine dépendance aux exportations minières.

Ainsi, nous allons aborder l'état de lieux des productions et des exportations selon les 4 filières ci-après :

- Filière cupro-cobaltifère ;
- Filière des métaux précieux ;
- Filière des pierres précieuses ;
- Filière des stannifères.

Filière Cuivre-Cobalt

Ressources :

Cuivre : ± 75 millions T

Cobalt : ± 6 millions T

Production de 2003 à 2017:

Cuivre : 9.370T à 1.094.637 T

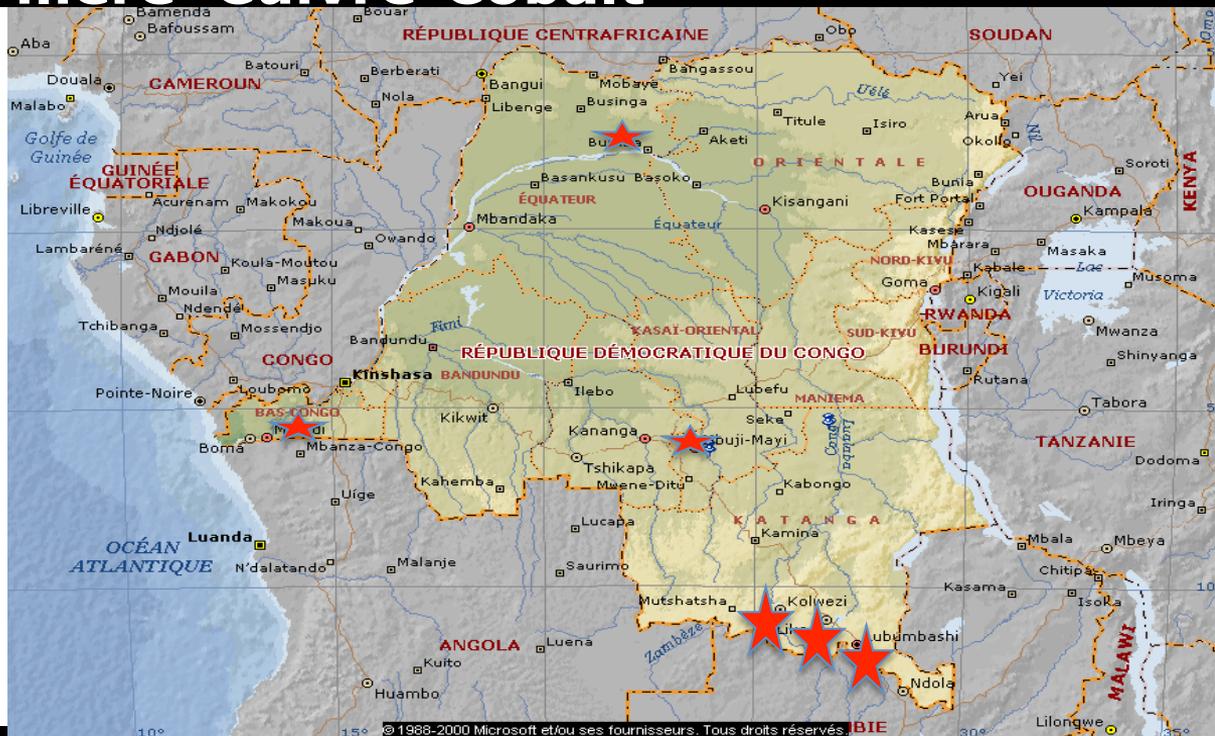
Cobalt : 1.358T à 84.606 T

Zinc : 4.885T à 12.337 T

**Avant la libération du secteur minier:
le cuivre était produit par GCM et
SODIMCO;**

**En 2001: GCM, Anvil Mining et
COMISA;**

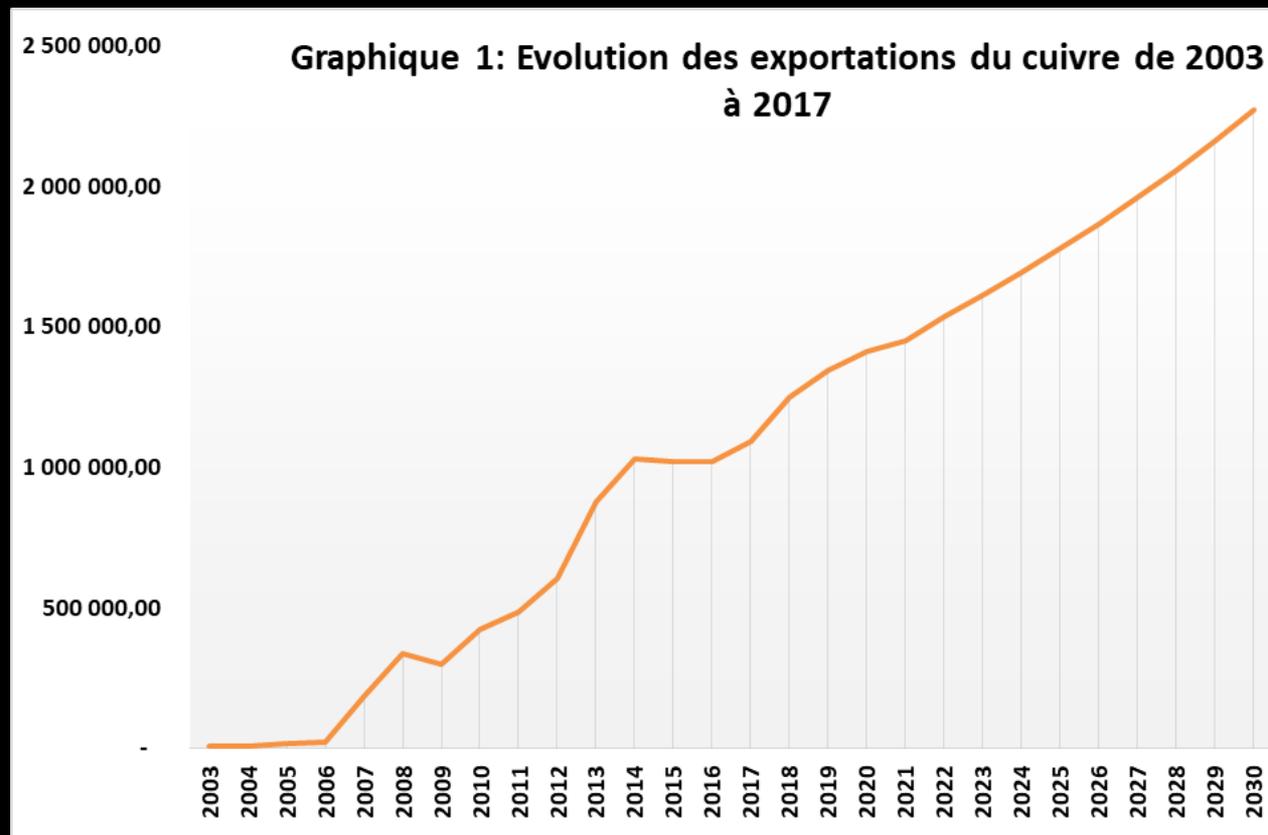
En 2018: 44 sociétés en cuivre.



Filière Cuivre- Cobalt

Depuis la réforme de 2002 à travers le Code minier, la production est passée de 20.000 T à plus de 1.000.000T. Malgré la baisse enregistrée en 2008 et le ralentissement en 2015 dû à la baisse des cours des matières premières de base, la tendance est haussière.

La projection pour les 10 prochaines années approche le chiffre de 2.000.000T si nous surmontons le problème énergétique.



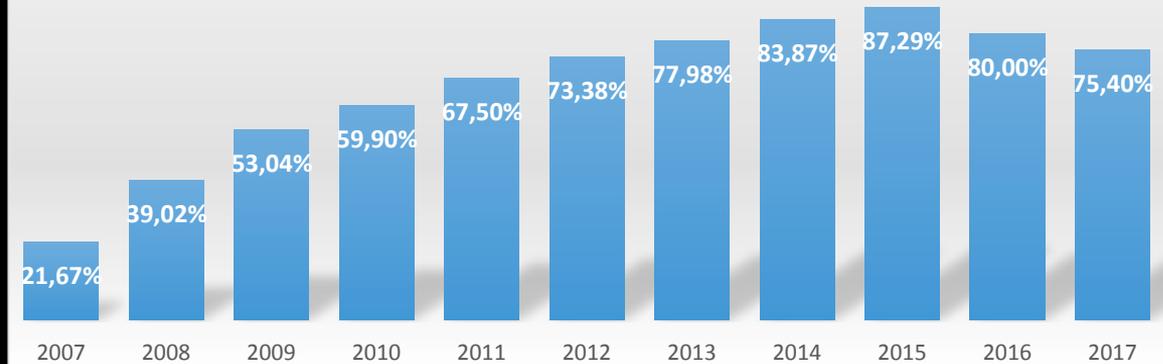
Filière Cuivre- Cobalt

Les exportations du cuivre se sont nettement améliorées dans la mesure où la RDC exporte jusqu'à plus de 75 du cuivre affiné sous forme de cathode.

Mesures prises:

- Interdiction d'exportation des minerais à l'état brut;
- Interdiction d'exportation des concentrés de cuivre et cobalt;

Evolution de la production du cuivre cathode en pourcentage du total de cuivre métal de 2007 à 2017



Filière Cuivre- Cobalt

- Le cobalt, accompagnateur du cuivre dans métallurgie, a augmenté allant de 1.358T à 82.461 T/ Cobalt en 2017.
- Seule une faible partie de la production minière de la RDC est transformée en cobalt métal en RDC . Une grande quantité du cobalt est exportée sous forme des concentrés ou des sels de cobalt, dont la demande est croissante grâce à son utilisation dans les énergies renouvelables telles que les batteries pour les voitures hybrides et électriques.



Filière Or

Ressources : 750 T

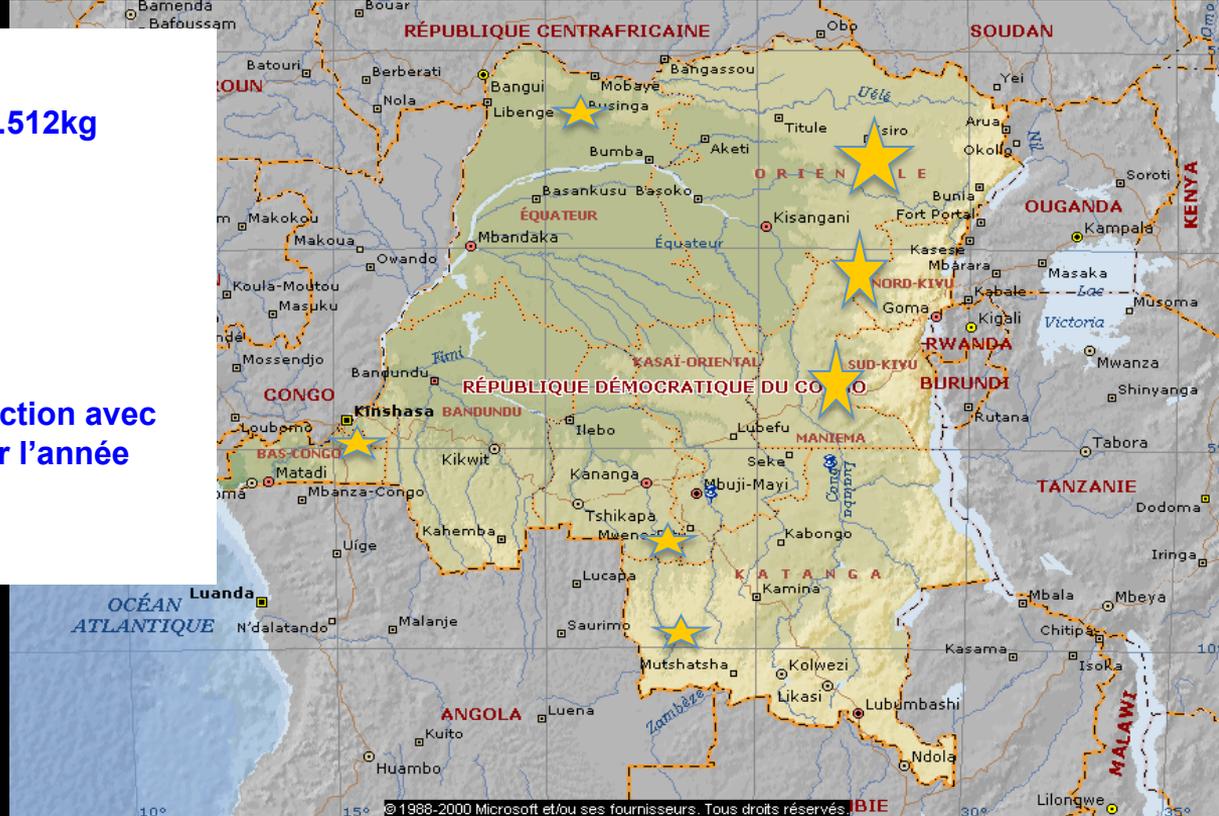
Production de 2003 à 2017: 12 kg à 31.512kg

Kibali Gold : 25 T (2017)

Twangiza-Namoya : 7 T

Exploitation Artisanale: 0,302T

**Kibali Goldmine a atteint sa pleine production avec
une projection de 700.000 onces pour l'année
2018**

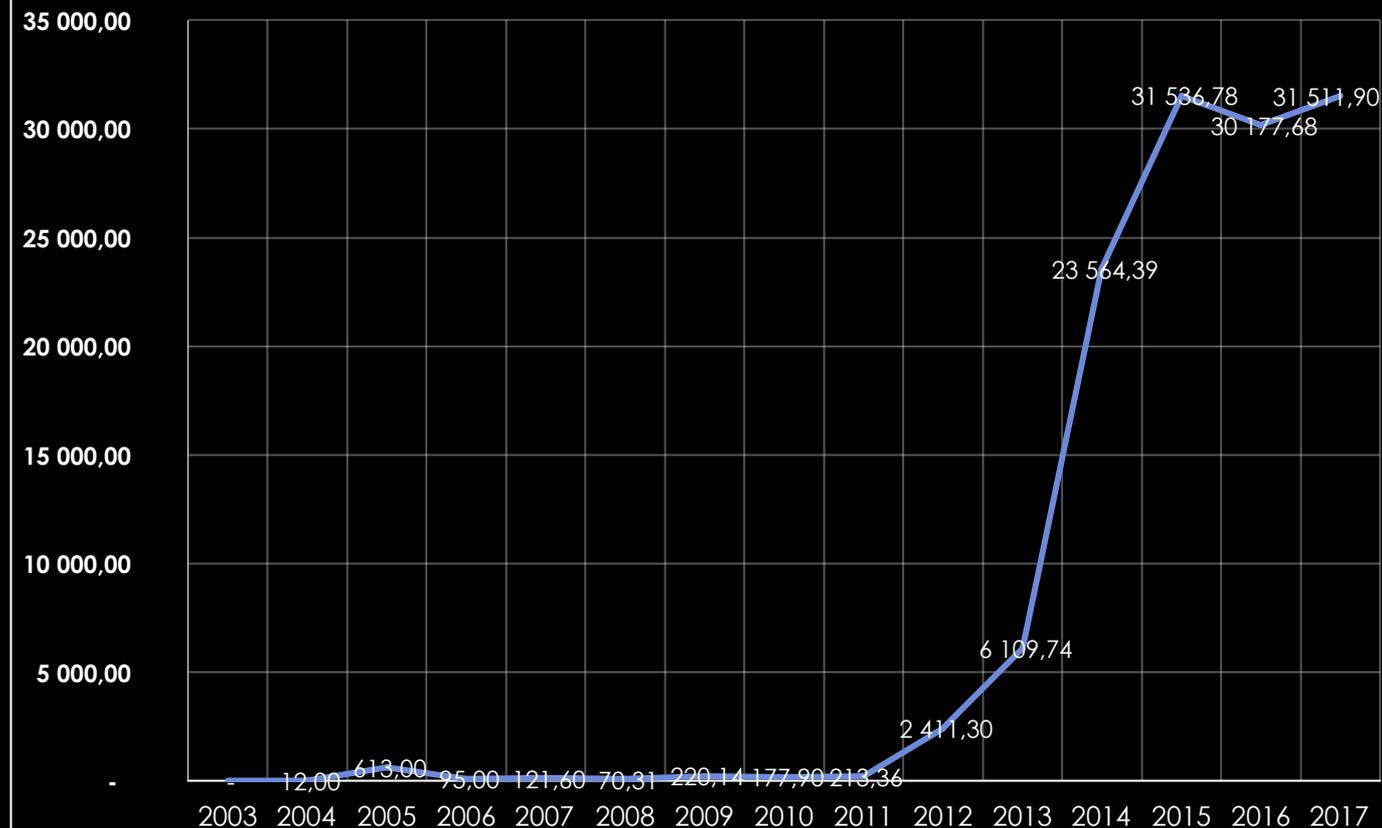


Filière Métaux précieux : OR

Jusqu'en 2010, les exportations de l'or étaient essentiellement de production artisanale.

Avec l'entrée en production des entreprises du Groupe BANRO et de KIBALI Gold, les exportations de l'or non raffiné sont passées de moins de **12 kilos** en 2004 à plus de **32.000 kilos** en 2017.

Graphique 2: Evolution des exportations de l'or non raffiné en kilogramme



Filière Stannifères

Ressources:

Cassitérite : 800.000T

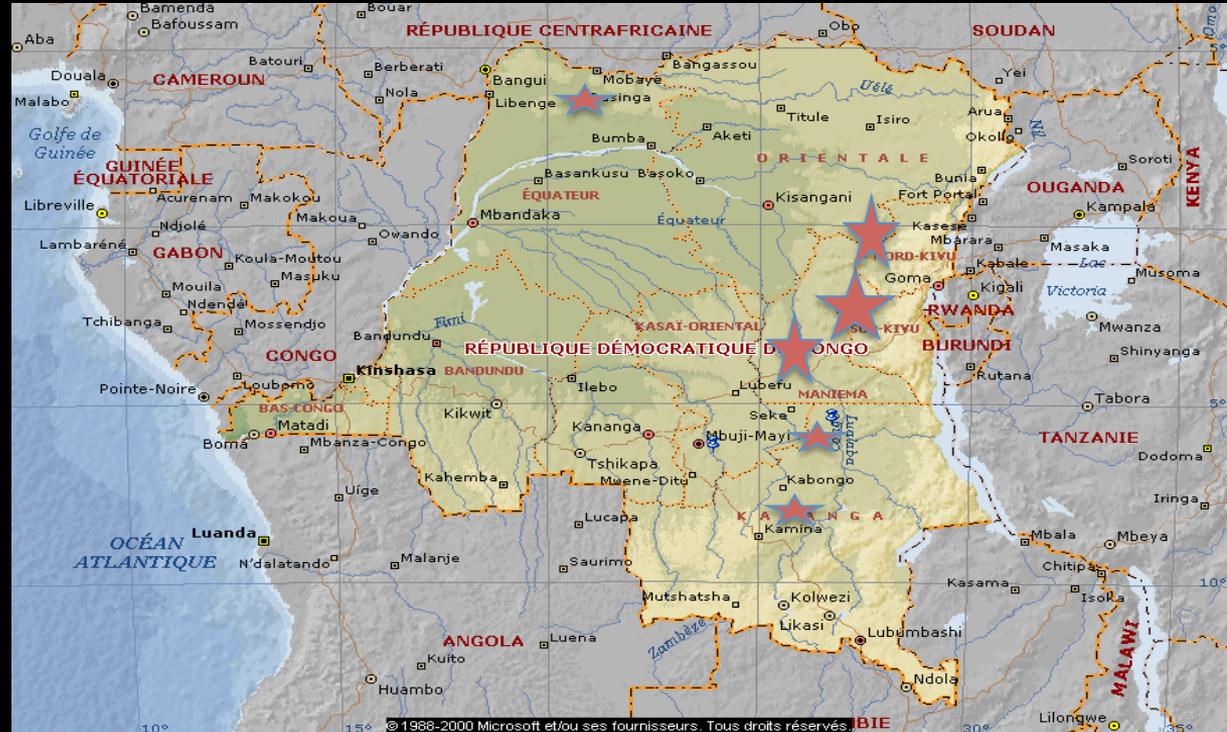
Toute la production est artisanale

**Production de 2003 à 2017 :
Cassitérite : 2.986T à 18.893 T**

Coltan : 47T à 2.174 T

Wolframite : 100T à 197 T

Le projet Alphamin Bisie : Etude de faisabilité réalisée. Première production industrielle des stannifères prévue en 2019.



Grand handicap

Il convient de noter que les opérateurs miniers sont confrontés aux difficultés liées notamment au déficit de l'énergie électrique et au coût exorbitant du transport des minerais.

Le Gouvernement est conscient qu'il s'agit là d'un handicap majeur qui renchérit le coût d'exploitation.

Suite au problème du déficit énergétique, le Gouvernement a dû accorder un moratoire en rapport avec l'interdiction d'exportation des concentrés des produits cupro-cobaltifères jusqu'à la résorption dudit déficit.

Pour une solution définitive, des dispositions sont prises par les pouvoirs publics en collaboration notamment avec les Opérateurs miniers dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Notre présentation est articulée autour des quatre points:

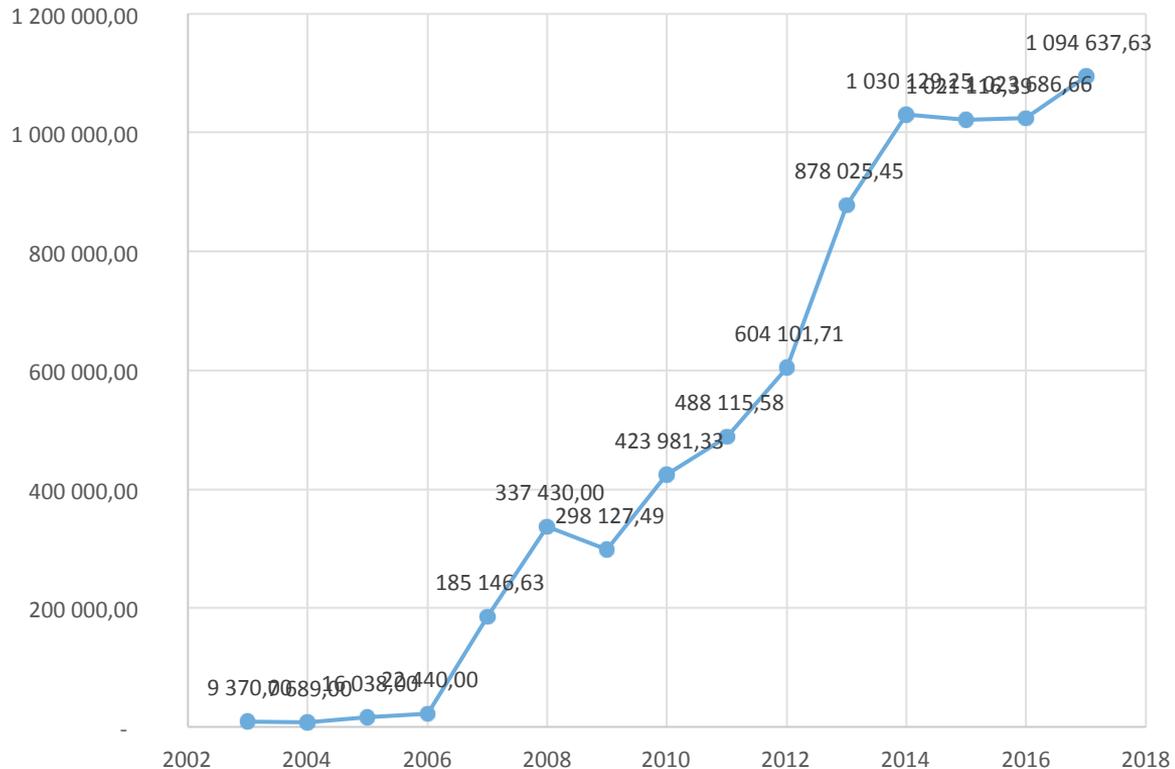
- ❑ Etat actuel de l'industrie minière en RDC ;
- ❑ **Evaluation du secteur minier pendant les dix dernières années ;**
- ❑ Contribution du secteur minier pendant les dix dernières années ;
- ❑ Perspectives.

La demande des produits miniers vient de connaître une nette croissance ces deux dernières décennies grâce au dynamisme et à la croissance des économies des pays émergents.

Les effets combinés d'une augmentation des prix des métaux et de la réforme entreprise à travers notamment le Code Minier, ont permis la relance du secteur minier.

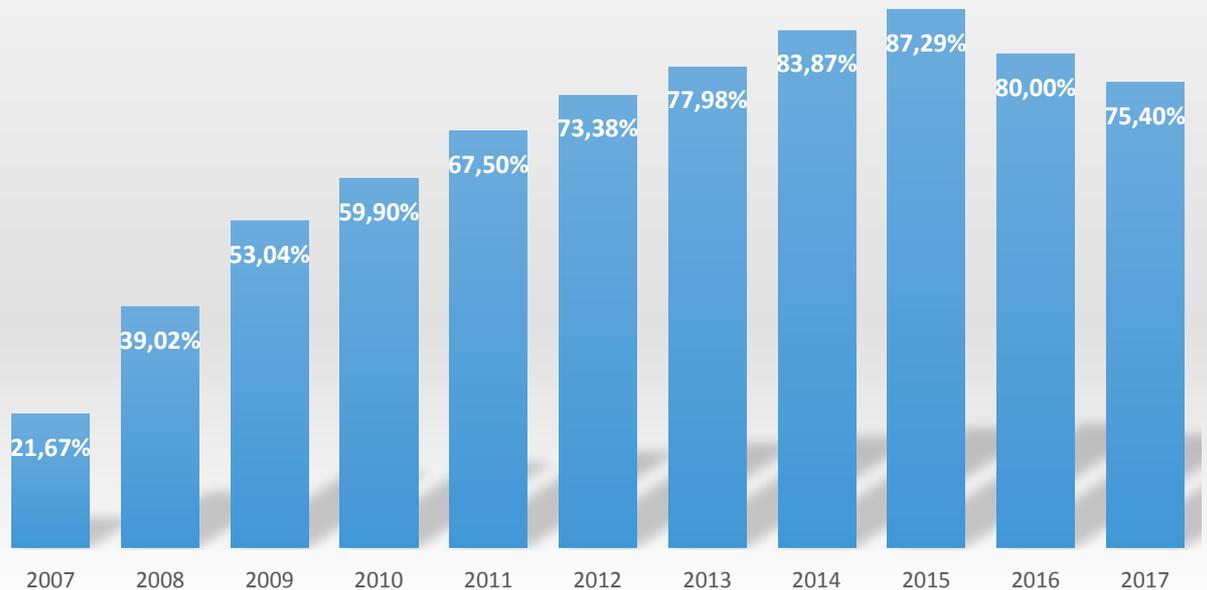
Le cas du cuivre est un bel exemple.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU CUIVRE DE 2003 A 2017



Le cas de cuivre: la qualité du cuivre exporté s'est améliorée par rapport aux autres produits miniers (valeurs ajoutées importantes contrairement au cobalt (concentrés), au stannifère (minerais à l'état brut voire même de l'or non raffiné (titrant jusqu'à 60%).

Evolution de la production du cuivre cathode en pourcentage du total de cuivre métal de 2007 à 2017



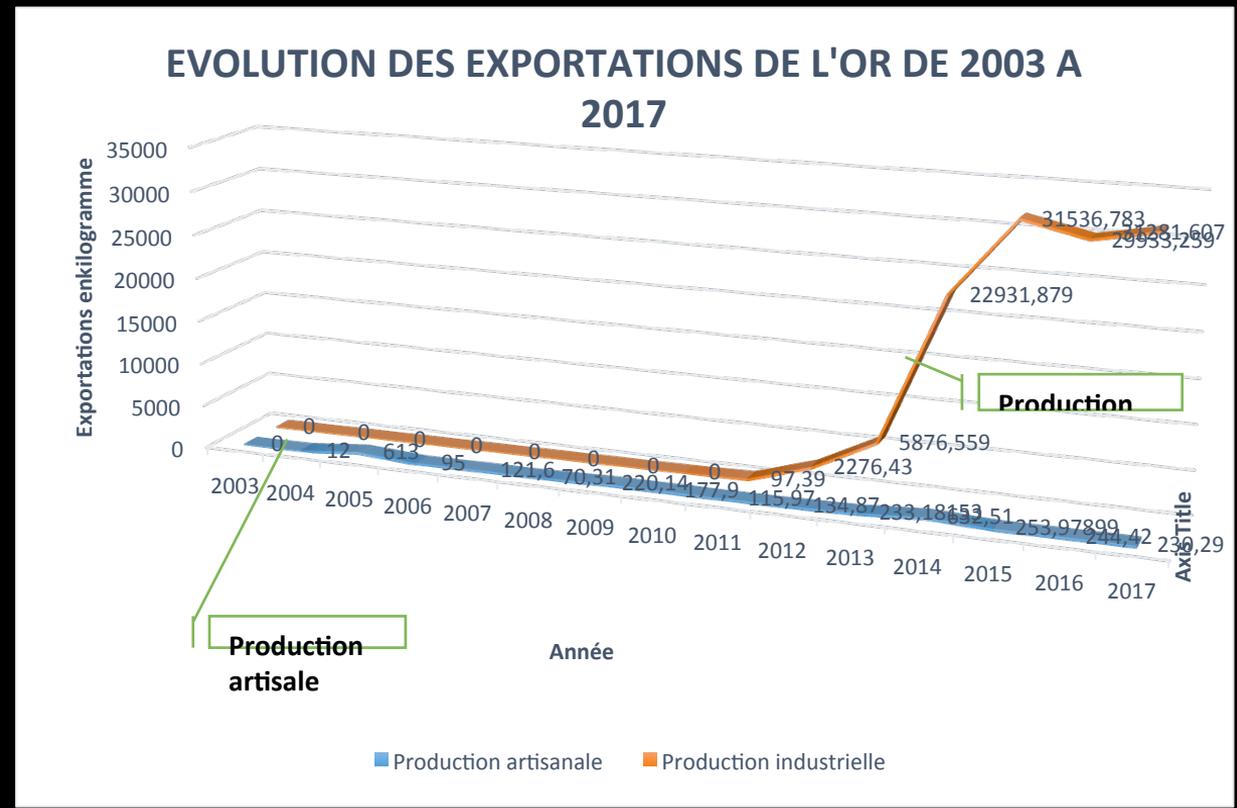
Fléau de l'exploitation artisanale

Le graphique montre clairement que l'exploitation de l'or dans les dix années écoulées ne profite pas ni à l'état congolais, ni à sa population.

Les raffineries d'or chez notre voisin?

Que font les comptoirs d'achat et vente d'or?

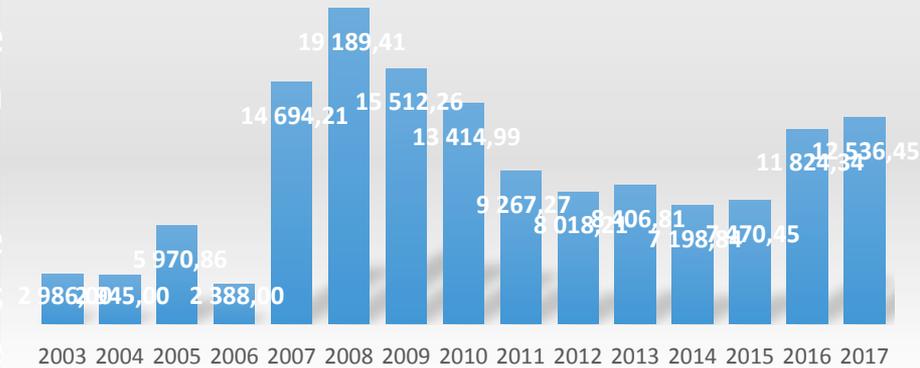
Cassitérite et Coltant: exportation frauduleuse vers le Rwanda (Usine de transformation)



Parmi les avantages tirés de relance de la production minière, il y a lieu de relever :

- la croissance du PIB enregistrée ces dix dernières années. A titre indicatif, la contribution du secteur minier à la croissance a été de 49,6%, aux recettes d'exportations de 84%, au Budget de 20% et au PIB de 24% en 2015 ;
- la stabilité du cadre macroéconomique soutenue par les devises tirées des exportations minières avec comme conséquence la stabilité de la monnaie nationale ;
- les effets induits dans les autres secteurs de l'économie (Banques, Télécommunication et agriculture);
- la création d'emplois directs et indirects.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA CASSITERITE PAR TONNE DE 2003 A 2017



Les crises dans les dix années passées

Comme vous le savez, la plus grande crise que le secteur minier ait connue durant les dix dernières années est celle qui couvre la période allant de **2008 à 2009**. Cette crise a entraîné des effets néfastes notamment l'arrêt d'activités de plusieurs entités de traitement, la baisse de production et des exportations des produits miniers.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement avait accordé des allègements fiscaux en élargissant le bénéfice du régime privilégié du Code Minier de 2002 aux Entités de traitement très affectées par la crise plus que les grands projets détenteurs des droits miniers d'exploitation.

Quant à la crise de 2015, elle a causé un ralentissement de la production pour une grande partie des entreprises minières et l'arrêt de production de KCC dont le coût d'exploitation n'était plus compatible par rapport aux cours des métaux durant cette période.

Mesures prises par le Gouvernement

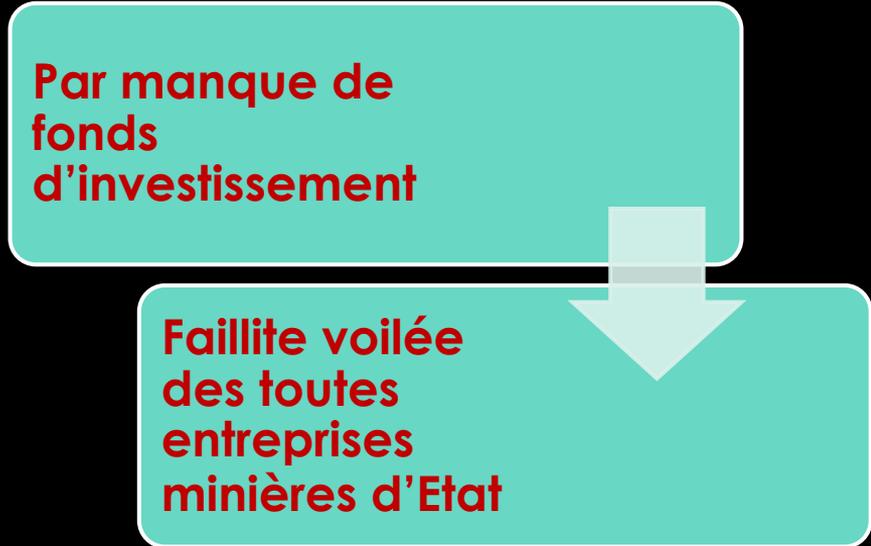
C'est ainsi que le Gouvernement de la République a arrêté 28 mesures dans tous les secteurs de l'économie nationale. Pour le le secteur minier, on peut citer :

- La lutte contre la fraude fiscale, douanière dans les secteurs économique, des télécommunications et des transports;
- La diversification de la production minière en s'appuyant sur les minerais polymétalliques de l'Est, l'or et les terres rares
- Le contrôle de la qualité et de la hauteur des investissements dans le secteur minier
- Le renforcement des contrôles aux frontières afin de limiter l'exportation illégale des billets de banque et des matières précieuses
- La certification des réserves minières et en hydrocarbures grâce aux travaux géophysiques d'évaluation et de certification desdites réserves.

Par ailleurs, il avait été envisagé de finaliser la révision du Code Minier en vue de rétablir le climat de confiance avec les partenaires privés, minimiser les coûts de transport en privilégiant la voie ferrée, disponibiliser et fiabiliser l'énergie électrique.

Point n'est besoin de rappeler que le sous-sol de la RDC regorge des ressources minérales abondantes et variées ainsi qu'un grand potentiel hydroélectrique.

Etant donné que l'exploitation minière requiert un investissement à très forte intensité capitalistique, de longue période d'une part et que la RDC ne dispose pas des ressources financières internes suffisantes d'autre part par manque de banque d'investissement ou spécialisée dans les mines, la seule voie devant lui permettre de mobiliser suffisamment des moyens demeure le recours aux investissements directs étrangers.



Notre présentation est articulée autour des quatre points:

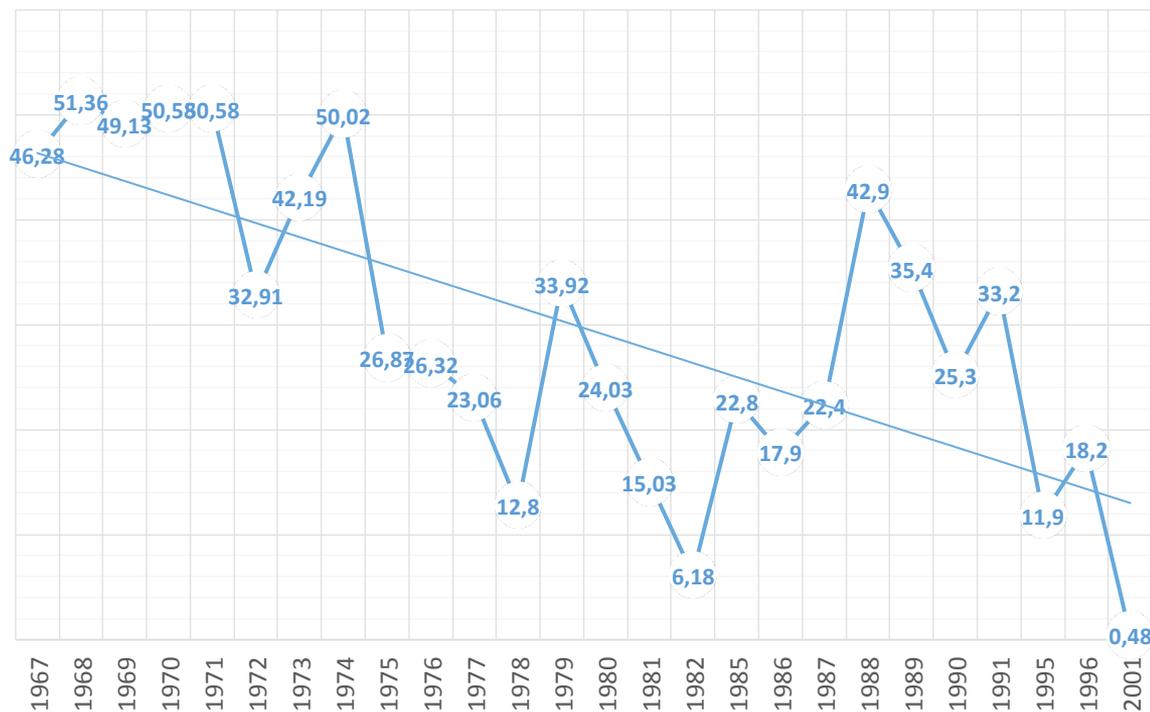
- ❑ **Etat actuel de l'industrie minière en RDC ;**
- ❑ **Evaluation du secteur minier pendant les dix dernières années ;**
- ❑ **Contribution du secteur minier pendant les dix dernières années ;**
- ❑ **Perspectives.**

Avant le Code minier de 2002

Malgré tous ces beaux chiffres sur l'évolution de la production minière, la contribution aux recettes du Trésor est très faible par rapport au potentiel, comme le démontre les graphiques ci-dessous.

Avec la production du cuivre et ses accompagnateurs, la GECAMINES avait contribué en moyenne à environ 34% aux recettes totales du Budget national de 1967 à 2001 et pendant sa période glorieuse cette contribution dépassait 50% du Budget.

EVOLUTION DE DIFFÉRENTES TAXES ET REDEVANCES VERSÉES PAR LA GECAMINES AU TRÉSOR PUBLIC EN % TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES DE 1967 A 2001



Après le Code minier de 2002

Par rapport aux recettes propres générées par l'activité économique, la contribution du secteur minier dans son ensemble au titre de redevance, droits, impôts et taxes, représente en moyenne 14,32% pour la période 2010 à 2017.

Les entreprises minières publiques qui disposent encore un potentiel minier important, sont à la base de l'hécatombe par l'arrêt de leur production en cuivre, or, diamant, cassitérite, etc.

Contribution du secteur minier aux recettes propres réalisées (ressources internes) sur le Budget de 2011 à 2017



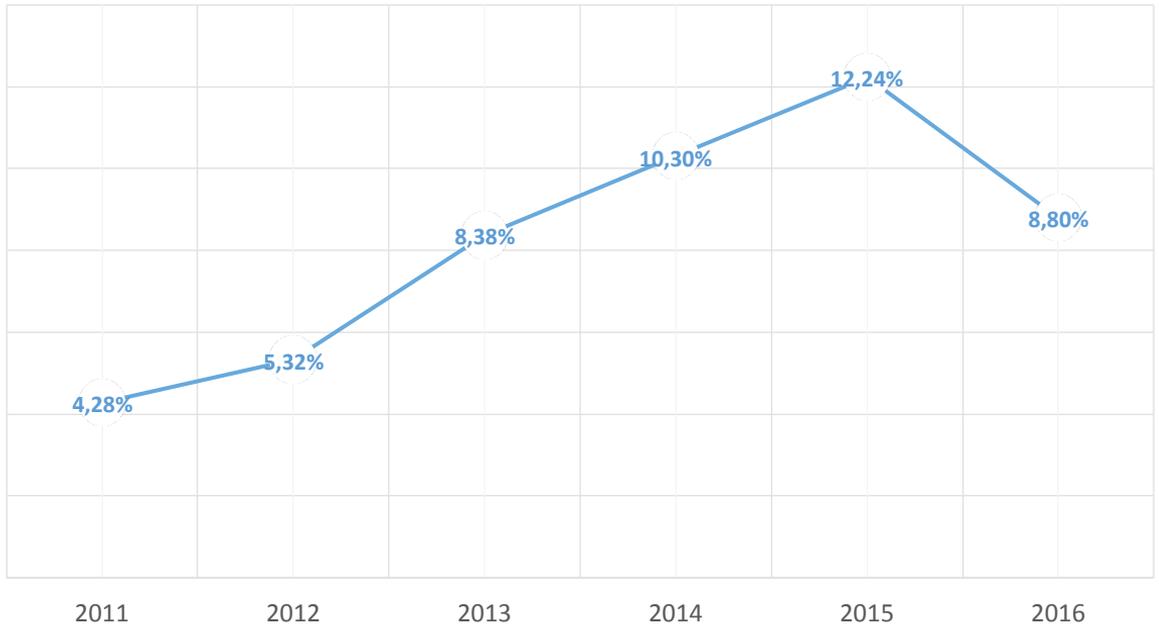
Après le Code minier de 2002

Par rapport au budget national, cette contribution n'est que de 8,22% pour la période de 2011 à 2016.

Lorsque l'on compare la situation du secteur minier avant et après 2002, l'opinion publique s'accorde sur le fait que l'activité minière ne contribue pas de manière significative au Budget de l'Etat.

D'où les frustrations qui ont conduit à la révision de la Loi n°007/2002 portant Code Minier, notamment son régime fiscal et douanier jugé trop libéral et déséquilibré au détriment de la population.

CONTRIBUTION DU SECTEUR MINIER AUX RECETTES
TOTALES AU BUDGET DE 2011 A 2016



Notre présentation est articulée autour des quatre points:

- ❑ Etat actuel de l'industrie minière en RDC ;**
- ❑ Evaluation du secteur minier pendant les dix dernières années ;**
- ❑ Contribution du secteur minier pendant les dix dernières années ;**
- ❑ Perspectives.**

Perspectives

En vue de profiter du super-cycle des prix des matières premières minérales, la RDC va:

- s'investir davantage dans la mise en valeur de ses ressources minérales, en l'occurrence les métaux de base (Cu, Co, Zn et Ni), les métaux précieux et les pierres précieuses;
- relancer de la production de la Gécamines pour profiter du boum cobalt par l'exploitation des gisements faciles (rejets) avec un financement propre ;

Compte tenu du caractère épuisable, le Ministère des Mines va continuer ses recherches géologiques basées sur les études géophysiques et régionales des certaines degrés carrés en vue de découvrir de nouveaux gisements;

Le manque des infrastructures de base et le déficit énergétique observés dans le secteur minier de la RDC, restent un défi majeur pour un développement harmonieux de notre pays.

Diversifier notre économie c'est non seulement réduire notre dépendance mais également préparer les générations présentes et à venir à l'après-mines.

Je vous remercie